

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 mai 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Françoise BUFFET, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Madame Cécile DELATTRE ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent DEBES
- Excusé(s) : Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG
- Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Chantal JEANPERT, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Marc SENE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2019/175 - 04055 - Amicale
Proposition de révision du dispositif de don de jour de repos.
Proposition de mise à jour du règlement intérieur du compte épargne temps

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président :

- prend acte des nouvelles dispositions réglementaires qui visent à faciliter le don de jours de repos entre agents publics, pour leur permettre d'apporter une aide à un proche en perte d'autonomie ou présentant un handicap ;
- prend acte des nouvelles dispositions réglementaires relatives aux modalités d'indemnisation des jours épargnés au titre du compte épargne temps (CET) qui abaisse le seuil d'indemnisation et revalorise l'indemnisation des jours épargnés au titre du CET ;
- décide de la mise à jour du règlement intérieur du compte épargne temps pour le Département du Bas-Rhin, et approuve pour cela les modalités particulières relatives au don de jours de repos telles que spécifiées en annexe 1, jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur adjoint au DGS



Guillaume KLEINPETER

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190506-lmc1125957-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/05/19